

**DOSSIER
DE DEMANDE DE
VALIDATION DES ACQUIS
PROFESSIONNELS**

- Titre certifié -
*Directeur d'établissement de
l'intervention sociale*

A compléter par le candidat

Date d'envoi du dossier.....

Nom et prénom du candidat :

A compléter par l'Institut Meslay

Date de réception.....

N° de dossier :

Si vous ne répondez pas aux « conditions d'admission » exigées pour suivre la formation du DirEIS, il est possible de faire valoir vos acquis par le biais d'une VAP, sous certaines conditions.

Peuvent donner lieu à validation :

- toute formation suivie par le candidat dans un établissement ou une structure de formation publique ou privée, quels qu'en aient été les modalités, la durée et le mode de sanction ;
- l'expérience professionnelle acquise au cours d'une activité salariée ou non salariée, ou d'un stage ;
- les connaissances et les aptitudes acquises hors de tout système de formation.

CE DOSSIER VAP NE CONSTITUE PAS LE DOSSIER DE CANDIDATURE, C'EST UN PREALABLE AU DEPOT DE VOTRE CANDIDATURE POUR LE PASSAGE DES TESTS D'ENTREE.

LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE VAP POUR LE DirEIS

ETAPE 1

Constitution du dossier

Il s'agit pour vous :

- de rechercher les preuves pertinentes
- de décrire précisément et formaliser votre expérience
- de faire le lien entre votre expérience et le contenu de la formation
- d'identifier vos acquis professionnels et personnels, vos connaissances, vos domaines de compétences et/ou vos compétences
- de préciser votre projet et vos motivations

Vous devez déposer votre dossier VAP au minimum un mois avant la session de test que vous envisagez.

ETAPE 2

Examen de votre demande de VAP

Votre dossier de validation des acquis professionnels sera examiné par une commission qui vous déclarera ou non comme ayant des acquis suffisants pour vous présenter aux tests d'entrée en formation. Vous recevrez ainsi sous un mois, la confirmation de votre Validation. Vous devrez nous retourner le dossier de candidature simplifiée suite à une VAP (sur le site www.meslay.org) et vous inscrire à une prochaine session de tests d'entrée.

IDENTITÉ

PHOTO

NOM _____ Prénom _____

NOM de jeune fille : _____

Adresse personnelle _____

☎ _____ Mobile _____

Mail personnel : _____

Adresse professionnelle (facultative) _____

☎ _____ Mobile professionnel _____

Mail professionnel _____

Cadre réservé à l'Institut Meslay

Date de la demande :

Décision de validation :

Attestation sur l'honneur

Je soussigné (e),.....

certifie sur l'honneur l'exactitude des informations figurant dans le présent dossier de demande de validation des acquis professionnels.

Fait à

Le

Signature du candidat

I - Lettre de motivation :

Lettre de 2 à 3 pages dans laquelle vous préciserez de manière détaillée :

- Votre projet professionnel et les raisons qui vous ont fait demander cette validation d'acquis professionnels
- Ce qui, dans vos études antérieures, votre expérience professionnelle ou vos acquis personnels, vous prépare selon vous à suivre la formation de Directeur d'établissements de l'intervention sociale, DirEIS
- Vous pouvez ajouter un résumé de votre parcours.

II - Votre parcours de formation

Présentez l'ensemble de votre parcours de formation, ainsi que le(s) diplôme(s) et / ou titre(s) obtenu(s)

Pour cela, indiquez les principales étapes de votre scolarité ainsi que les différentes formations que vous avez suivies par la suite (stages, formations suivies en cours d'emploi, actions de formation continue, formations suivies dans le cadre d'un congé individuel de formation).

III - Vos expériences, salariées, non salariées et/ou bénévoles

	Intitulé de la formation	Durée totale en heures	Nom et adresse de l'organisme / établissement de formation	Attestation, certificat, diplôme obtenu(s) et années d'obtention
Du Au				
Du Au				
Du Au				
Du Au				
Du Au				

3.1 - Votre parcours professionnel

Présentez l'ensemble de votre parcours professionnel. Pour cela, inscrivez chacun des emplois que vous avez occupés jusqu'à ce jour, y compris celui que vous occupez actuellement. Les emplois que vous allez indiquer peuvent être ou non en rapport avec votre demande de validation des acquis professionnels.

Période d'emploi	Emploi occupé (intitulé de votre fonction)	Temps plein / partiel (quotité)	Employeur (Nom et adresse de la structure)	Activité principale de la structure	Eventuellement, service	Public visé
Du Au						
Du Au						
Du Au						
Du Au						
Du Au						

3.2 – Votre activité bénévole

*Présentez les fonctions bénévoles que vous avez éventuellement exercées, y compris celle(s) que vous exercez actuellement.
Ces fonctions peuvent être ou non en rapport avec votre demande de validation des acquis professionnels.*

Durée d'exercice	Fonction exercée	Temps consacré	Employeur (Nom et adresse de l'organisme)	Activité principale de l'organisme	Eventuellement service	Public visé
Du Au						
Du Au						
Du Au						
Du Au						
Du Au						

IV - Fiches expérience – détails des missions

Après avoir compléter ce tableau, pour chaque emploi ou activité exercés, décrivez de manière détaillée **les principales missions¹ exercées**.

Il est demandé de rédiger une **introduction** générale dans laquelle vous présentez l'ensemble de votre parcours, votre évolution personnelle et/ou professionnelle, le contexte d'exercice de votre activité, etc.

Introduction :

EXPÉRIENCE N°1

Dupliquez autant d'exemplaires que nécessaire afin de faire apparaître les expériences intéressantes pour votre demande.

Intitulé de l'Emploi ou de l'activité exercée et ou de la fonction	
Entreprise ou structure (nom et localité)	
Période (année et mois)	
Durée	
Type de contrats (temps plein ou temps partiel)	
Missions principales (listez de manière détaillée les missions exercées, puis développez, en rédigeant, les tâches accomplies) :	

¹ **Les Missions** : expriment le « sens » de l'emploi. A quoi sert-il ? Elles correspondent à une responsabilité confiée à un individu en vue d'atteindre des objectifs précisés. En règle générale, sont précisés les moyens, les limites, les délais, les modalités de contrôle.

V - Les Acquis personnels

Listez dans le tableau suivant l'ensemble des acquis, connaissances, compétences en lien avec la formation de Directeur d'établissements de l'intervention sociale que vous visez.

Connaissances
Domaines de compétences
Compétences

VI – Pièces à joindre au dossier

- Photocopie de la carte d'identité
- CV à jour
- Justificatif de vos années d'activités professionnelles et ou personnelles (attestation d'activités, contrat de travail, ...)
- Photocopie des diplômes et titres obtenus, indication du niveau
- Descriptif des formations, programme et volume horaires